

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	46 607.01	38 072.01	8 535.00	6 654.00	1 881.00	28.27
	Autres immobilisations corporelles	45 838.55	42 515.83	3 322.72	1 554.21	1 768.51	113.79
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	80.00		80.00	80.00		
Total II		92 525.56	80 587.84	11 937.72	8 288.21	3 649.51	44.03
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	304.45		304.45		304.45	
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	764.30		764.30	1 001.45	237.15	23.68
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	12 512.79		12 512.79	9 734.96	2 777.83	28.53
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	11 334.09		11 334.09	22 063.77	10 729.68	48.63
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	24 915.63		24 915.63	32 800.18	7 884.55	24.04
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				862.87	862.87	100.00
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		117 441.19	80 587.84	36 853.35	41 951.26	5 097.91	12.15

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2023 12		Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 000.00		1 000.00			
	Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves	100.00		100.00			
	Report à nouveau	5 232.36		22 633.67		17 401.31	76.88
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 607.78		17 401.31		15 793.53	90.76
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	4 724.58		6 332.36		1 607.78	25.39
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses	11 608.01 333.06		16 370.87		4 762.86 333.06	29.09
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	2 421.89 17 765.81		2 368.16 16 879.87		53.73 885.94	2.27 5.25
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes						
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)						
	Total IV	32 128.77		35 618.90		3 490.13	9.80
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	36 853.35		41 951.26		5 097.91	12.15

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

32 128.77

35 618.90

A MA FACON

Société à Responsabilité Limitée de 1 000 euros

**Siège social : 21, AVENUE DU GENERAL DE GAULLE – 54380 DIEUDOUARD
508 978 632 RCS NANCY**

PROCES-VERBAL DES DELIBRATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Procès-verbal des décisions des associés de **A MA FACON** en date du **30 juin 2024** à 10 heures.

Les associés de **A MA FACON**, ont pris des décisions ordinaires portant sur les points suivants :

- Approbation des comptes de l'exercice social clos le **31 décembre 2024** et quitus au Président ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;

PREMIERE RESOLUTION

Les associés, après avoir pris acte du résultat de l'exercice et des comptes de la société, décident de procéder à l'approbation des comptes annuels de la société, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

DEUXIEME RESOLUTION

Les associés mentionnent les conventions de la nature de celles visées à l'article L.227-10 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement :

Monsieur Halil GUZEL touche une rémunération sur **l'exercice 2023** pour son contrat de travail de cuisinier de **28 097.15 euros brut**.

TROISIEME RESOLUTION

Les associés décident d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à -1 607.78 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice	-1 607.78 euros
---------------------	-----------------

Auquel s'ajoute :

Le report à nouveau antérieur	5 232.36 euros
-------------------------------	----------------

Affectation d'une résultat ;

- En report à nouveau, -1 607.78 euros, soit après affectation 3 624.58 euros.

Le montant des dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- Exercice n-1 : aucune distribution
- Exercice n-2 : 10 000.00 euros
- Exercice n-3 : aucune distribution

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal par les associés pour servir et faire valoir ce que de droit

Le Gérant